



prix de
l'**Architecture &**
de l'**Urbanisme**
2015

Une nouvelle appellation qui fait davantage apparaître la question de l'architecture dans son articulation avec l'urbanisme.

Ce n'est pas anodin car il s'agit pour la Ville d'inscrire notre action dans un processus d'élaboration d'une vision structurante pour l'avenir.

La ville est un matériau vivant sur lequel se penche une diversité d'acteurs, du citoyen à l'expert. Elle est le terrain de toute une série de projets dédiés à la définition d'un meilleur vivre ensemble.

Le développement territorial et l'urbanisme offrent une grille de lecture idéale pour appréhender les enjeux de ce qui se joue dans cet espace public, investi chaque jour par des usagers aux profils différents.

La vie économique, sociale et culturelle s'y déploie donc et impose la recherche d'un point d'équilibre entre différentes fonctions pour faire société.

Le programme de la quinzaine des Prix de l'architecture et de l'urbanisme illustre cette volonté de partager des questionnements ou de dévoiler des réalisations, des idées qui alimentent notre réflexion.

Expositions, conférences, visites guidées en sont les points forts. La remise des Prix de l'architecture et de l'urbanisme est également l'occasion d'annoncer la création d'un laboratoire de ville qui mobilisera à nos côtés l'Université de Liège dans la prise en compte des enjeux urbains d'aujourd'hui et de demain.

La Ville doit être, plus que jamais, un lieu de solidarité, de convivialité et d'accomplissement de soi.

Une nouvelle formule

Déjà plus de 20 ans que les Prix de l'Urbanisme récompensent les projets exemplaires réalisés sur le territoire liégeois. Cet évènement a pour objectif de mettre à l'honneur l'expression architecturale contemporaine, les restaurations et rénovations respectueuses du patrimoine et la qualité de mise en œuvre des projets. Ils permettent également de mettre en exergue les principes de composition urbaine qui font la Ville d'aujourd'hui et surtout celle demain.

Cette édition 2015 des « Prix de l'Architecture et de l'Urbanisme » a connu un véritable et franc succès, avec pas moins de 46 candidatures retenues (pour environ 50 déposées) !

Une nouvelle formule

Pour cette édition, nous avons souhaité mettre en avant tant les projets publics que privés, ainsi que les travaux qui concernent des éléments singuliers d'un édifice, par exemple le remplacement des châssis à l'identique, la rénovation d'une façade patrimoniale, ... Nous considérons ces projets comme de la microarchitecture, car elle s'attache à des éléments de détails pourtant pertinent à la lecture d'un bâtiment.

Cette catégorie se réfère aux travaux qui concernent un élément singulier d'un bâtiment. Il ne s'agit donc pas d'un projet global mais d'un détail d'architecture qui aurait été traité de manière spécifique. A titre d'exemple nous pouvons citer, le remplacement de châssis à l'identique, un ravalement de façade, la réfection d'une corniche particulièrement travaillée, la rénovation d'une façade commerciale, le remplacement des revêtements de toiture, l'adjonction d'un balcon, le remplacement de garde-corps, ...

Les projets déposés dans cette catégorie seront appréciés pour l'étude fine de leur composition, la qualité de leur mise en œuvre, le respect des caractéristiques historique en cas de rénovation à l'identique, ou encore de l'expression contemporaine affirmée de l'objet des travaux.

Outre ces nouvelles catégories, l'évènement a pris de l'ampleur en s'inscrivant dans une « Quinzaine de l'Architecture et de l'Urbanisme », proposant des visites guidées, conférences et expositions spécifiquement dédiées aux domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Cette quinzaine prend place au cœur d'un partenariat avec la Faculté d'Architecture de l'Université de Liège et l'Ordre des Architectes liégeois.

Le concours s'est aussi inscrit dans l'ère du numérique et des médias, en utilisant les réseaux et supports de communication du XXIe siècle et en privilégiant la dématérialisation des supports. Ainsi, le Prix du public sera décerné au terme d'un vote électronique relayé par le site de la Ville de Liège et le groupe Sud Presse.

De nouvelles catégories

Un lauréat a été désigné par le jury pour chacune des nouvelles catégories présentées à savoir :

1. Projet d'architecture public ;
2. Projet d'architecture privé – programme résidentiel ;
3. Projet d'architecture privé – autre programme ;
4. Projet de microarchitecture.

Le « Grand prix de l'Architecture et l'Urbanisme, édition 2015 » a, quant à lui, été attribué à l'un des lauréat des trois premières catégories. Il récompense un projet qui a précisément pu intégrer les dimensions complémentaires de l'urbanisme et de l'architecture.

Un jury d'experts

Notre volonté était de professionnaliser l'évènement en le dotant d'un jury composé d'experts reconnus dans les matières de l'architecture et de l'urbanisme. Ainsi, le jury était composé des personnalités suivantes :

- Monsieur Jean-Pierre HUPKENS,
Échevin de l'Urbanisme de la Ville de Liège et Président du jury ;
- Monsieur Renaud KINET-POLEUR,
Directeur du Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège ;
- Madame Céline VANDENBERGHE,
Architecte au Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie ;
- Monsieur Pierre SAUVEUR,
Président de la Maison de l'Urbanisme de la région liégeoise ;
- Monsieur Daniel LESAGE,
Président de l'Ordre des Architectes de Liège ;
- Madame Fabienne COURTEJOIE,
Professeur à la Faculté d'Architecture de l'Université de Liège ;
- Madame Veronica CREMASCO,
Consultante indépendante en architecture et urbanisme, Responsable édition francophone Cahier de l'Espace Public ;
- Monsieur Jean-Marc HUYGEN,
Ingénieur civil Architecte et Enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille ;
- Monsieur Mathieu BRULS,
Bureau d'architecture Bruls (Maastricht) ;
- Monsieur Markus ULRICH,
Bureau d'architecture Archigraphus (Aachen) ;
- Madame Françoise LEJEUNE,
Directrice de la SPI ;
- Monsieur Thomas MOOR,
Représentant de la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Prix de l'Architecture et de l'Urbanisme 2015

Architecte :

MDW Architecture / H+G Architects

Maître d'ouvrage :

Delhaize Group

Projet :

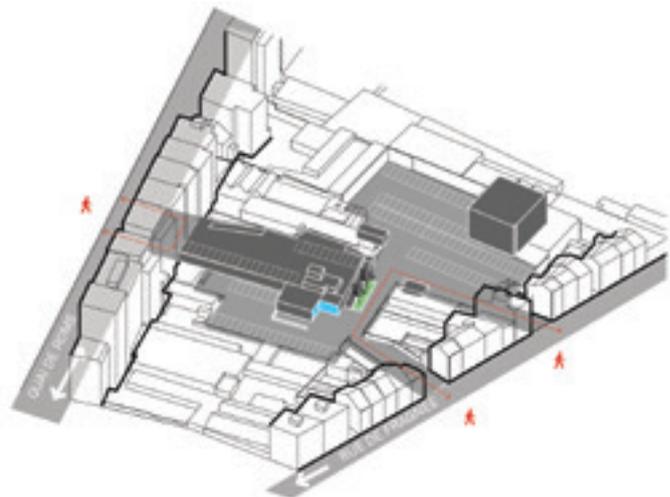
rue de Fragnée, 51

Considérant les clauses et impositions très précises du cahier des charges du groupe Delhaize, le jury estime que le projet a transformé l'essai. C'est une nouvelle dimension et expression des projets économiques et commerciaux qui doivent servir de référence, d'exemple. Le projet apporte également une réelle plus-value à l'espace public et à l'îlot.

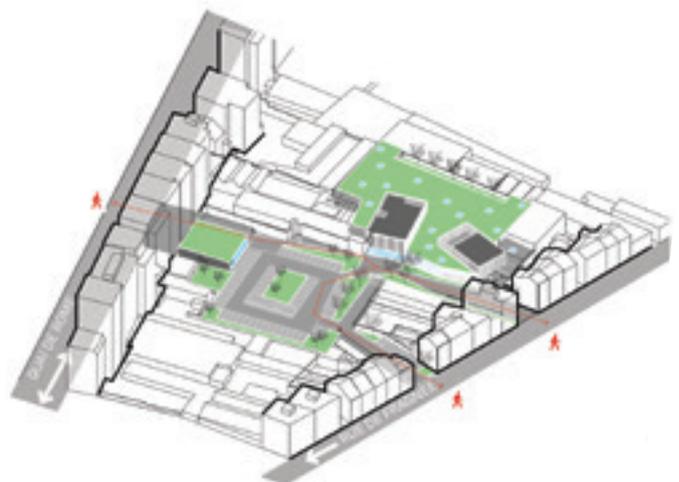
Enfin, le jury souligne la qualité du rythme des façades, la juste richesse de celles-ci, ainsi que la qualité spatiale et la luminosité des espaces. Les espaces de parcage en partie relayés en sous-sol permettent également l'appropriation de l'espace pour la traversée de l'îlot.



©Séverin Malaud



Situation avant travaux



Situation après travaux



©Séverin Malaud

PRIX 2015



©Séverin Malaud



05



CATÉGORIE 1 : Projet privé résidentiel

rue Vivegnis, 384

Rénovation lourde et prise en charge énergétique globale. L'espace intérieur est repensé en privilégiant la pénétration de la lumière et les échappées visuelle et physique pour s'adapter aux besoins actuels.



Architecte :

Audrey Denoël

Maître d'ouvrage :

Audrey Denoël

rue Constantin Lepaige, 37

Restauration en profondeur d'une maison mitoyenne dans un état d'abandon très avancé. L'ensemble a été réadapté au fonctionnement actuel d'une maison unifamiliale. La luminosité a été travaillée par la création de grands vitrés.



Architecte :

Atelier d'Architecture Olivier Lahaye

Maître d'ouvrage :

Famille Wilmotte

place des Nations-Unies, 6

L'appartement situé au dernier étage de l'immeuble est transformé en duplex via la construction d'un étage supplémentaire sur sa toiture. L'extension accueille les fonctions de jour et une terrasse. Le duplex est équipé des nouvelles technologies en matière d'économie d'énergie.



Architecte :

Cabinet d'architectes p. HD

Maître d'ouvrage :

Éric Rompen

chaussée de Tongres, 6

Extension d'une maison unifamiliale permettant l'amélioration des espaces de vie et une perspective vers un jardin lui aussi rénové et aménagé.



Architecte :

Charles De Reytere

Maître d'ouvrage :

Famille Zolandonga

CATÉGORIE 1 : Projet privé résidentiel

rue Defrance, 37

Création d'une agence bancaire, de deux appartements et rénovation des garages existants. Cette opération comble un vide et contribue à la redynamisation du quartier.



Architecte :

Bureau d'architecture Esquisse

Maître d'ouvrage :

SPRL Close Père & Fils

rue Pouplin, 6

Rénovation de l'ancienne gare Jonfosse mieux connue des Liégeois sous le vocable « Soundstation ». Ces bâtiments abritent maintenant une résidence pour étudiants, la « Studentstation », comprenant 56 studios, chacun ayant une kitchenette et une salle de bain privative. Salle de détente, salle d'étude et parking vélo complètent l'offre.



Architecte :

Atelier d'architecture DSH

Maître d'ouvrage :

Scriwanek Pierre + Knauf Xavier

rue Henri Koch, 41

Décloisonner les espaces de séjour pour faire entrer la lumière et ouvrir des vues agréables était le leitmotiv de ce projet de rénovation d'un bâtiment de la première moitié du 20ème siècle.



Architecte :

Frédéric Brausch

Maître d'ouvrage :

Frédéric Brausch

rue Frère-Michel, 18

Réhabilitation de cette petite maison de type Art Nouveau construite en 1909 et signée par son auteur. Les travaux ont consisté dans le remplacement des menuiseries extérieures à l'identique, la remise en peinture des corniches, corbeaux et ferronneries et le remplacement des zingeries.



Architecte :

Pierre Deroitie

Maître d'ouvrage :

Pierre Deroitie

CATÉGORIE 1 : Projet privé résidentiel

impasse Germay, 37

Le projet étend cette habitation vers le jardin en ajoutant un volume rez-de-chaussée et étage. Le rez comprend une cuisine, ouverte sur la salle à manger, la terrasse et le jardin grâce à d'immenses baies vitrées. La chambre parentale et le dressing s'installent à l'étage dans un volume plus cloisonné qui confère de la légèreté à l'ensemble.



Architecte :

Bruno Ledant / Peter Jahnke

Maître d'ouvrage :

Bruzzese

rue Lovinfosse, 58

Transformation d'un espace de stockage en un logement (2/3 chambres) dans le respect des espaces existants avec ajout d'une petite annexe à l'arrière procurant de l'espace, de la lumière et des perspectives visuelles.



Architecte :

Romain Struman et Selim Saket

Maître d'ouvrage :

Schoenmaeckers-Theunissen

rue Morinval, 74-76

Construction de 16 appartements «basse énergie» aux abords d'un jardin public, en partenariat public/privé avec la Ville de Liège.



Architecte :

Atelier d'Architecture Lacomble

Maître d'ouvrage :

TPALM

rue Georges Rem, 14

Agrandissement d'une maison unifamiliale. Un nouveau volume comprenant une chambre, une salle de bain et un dressing a été déposé sur la toiture plate existante. Le nouveau volume se ferme à rue derrière un bardage métallique en tôles perforées et s'ouvre sur l'intérieur d'îlot, offrant ainsi un très beau point de vue sur la ville.



Architecte :

Alveoles sprl - Olivier Palgen

Maître d'ouvrage :

Cerfont David et Pica Fabienne

CATÉGORIE 1 : Projet privé résidentiel

rue Frédéric Nyst, 103

Rénovation de la façade d'une maison de 1905 en respectant la «philosophie» de celle-ci. Les couleurs des enduits ont été minutieusement étudiées pour respecter les couleurs d'origine. Les châssis ont été réalisés à l'identique (demi-lune) en afzélia ; ils illuminent de leur clarté la façade de la maison. tives visuelles.



Architecte :

Geoffrey Calcagnini

Maître d'ouvrage :

M. Dehon

Projet privé résidentiel

Architecte :

Audrey Denoël

Maître d'ouvrage :

Audrey Denoël

Projet :

rue Vivegnis, 384

LE LAURÉAT

Le jury a souligné la démarche architecturale modeste et sobre ainsi que la grande qualité spatiale et le niveau de résolution des détails. Le rapport entre l'intérieur et l'extérieur de l'édifice, le rapport à la rue sont également soulignés comme autant de qualités du projet et représentent les attendus pour la ville de demain.

L'auteur de projet a pu tirer parti de l'existant et des contraintes pour offrir des espaces généreux et agréables. Le niveau de performance énergétique envisagé concourt également à la qualité globale du dossier. La démarche est clairement à encourager sur le territoire.



CATÉGORIE 2 : Projet privé - autres

boulevard de la Sauvenière, 33-35

La Cité Miroir, lieu d'exception au service de la citoyenneté, de la mémoire et du dialogue des cultures est le résultat de la réhabilitation des anciens Bains et Thermes de la Sauvenière, bâtiment emblématique, partiellement classé, construit à partir de 1938 dans le style paquebot. L'asbl Mnema dispose ainsi d'une salle de spectacle et d'un vaste espace d'exposition dans le respect de l'architecture d'origine.



Architecte :

Triangle Architecte scrl
Bureau d'études Pierre Beugnier

Maître d'ouvrage :

ASBL Mnema

rue de Fragnée, 19-21

Ce projet de pôle économique dans un quartier en pleine reconstruction englobe le développement durable, en réintégrant de la végétation en centre d'îlot et en créant un bâtiment passif. Le projet se développe en une succession de volumes différenciés créant une liaison cohérente entre les bâtiments voisins.



Architecte :

Plan 9 sprl

Maître d'ouvrage :

Matinau SA

avenue Théâtre de Verdure, 4

Cet immeuble quatre façades est occupé par des bureaux. Le personnel était à l'étroit et une extension à l'arrière a été réalisée, reliée à l'immeuble existant par un volume largement vitré et contenant escaliers, palier et passerelle. Les deux étages débordent sur le niveau sous-sol renforçant la légèreté du projet.



Architecte :

Bruno Ledant / Peter Jahnke

Maître d'ouvrage :

Pyramiq SA

rue de la Câblerie, 9

Construction d'une imprimerie et d'un logement. Emploi d'une brique foncée sans jointoiement, de l'afzelia doussié naturel et de l'acier laqué contribuent à donner une force tranquille à une volumétrie simple. Façade protégée par des claustras mobiles et emplacements de parcage privatifs sont fermés par des claustras-guillotines.



Architecte :

Gérard-Lemaire & Associés sprl

Maître d'ouvrage : Vervinckt sprl

CATÉGORIE 2 : Projet privé - autres

route du Condroz, 404

Transformation et agrandissement d'un bâtiment existant par l'adjonction d'un volume basse énergie, composé d'une peau en zinc parsemée de protubérances et de renforcements qui intercepte la lumière pour produire des contrastes de clair et d'obscur. Les bureaux, orientés vers le jardin par de grandes baies vitrées, sont équipés de panneaux de zinc micro perforé mobiles accentuant les jeux de lumière.



Architecte :

AGE Engineering Lemaire

Maître d'ouvrage :

Bureau d'études Lemaire

rue de Fragnée, 51

Le projet vise à améliorer résolument la qualité du site pour le quartier. Une nouvelle traversée piétonne recoupe l'îlot en deux. L'impact visuel des voitures est amenuisé et de vastes surfaces vertes sont aménagées. La façade du bâtiment en bois est animée de plis qui accompagnent le mouvement des piétons le long de la venelle. L'intérieur est largement ouvert sur l'extérieur et baigné de lumière naturelle.



Architecte :

MDW Architecture / H+G Architects

Maître d'ouvrage :

Delhaize Group

Visé-Voie, 81

Construction d'un centre d'affaires de 2800 m² sur 3 niveaux offrant des espaces communs, un hall d'entrée/d'accueil, une cuisine et des surfaces de bureaux variables et modulables. Le bâtiment est conçu de manière à permettre l'achat ou la location de tout ou partie de la surface d'un niveau.



Architecte :

ALTIPLAN° architects srl

Maître d'ouvrage :

Promotion & Entreprise SA

place Saint-Lambert, 1

Rénovation de la façade afin de retrouver celle-ci comme elle était jadis à savoir vers 1860 au moment de la percée de la rue Léopold sachant que cet immeuble est toujours un commerce de tabacs et cigares.



Architecte :

Hautecler

Maître d'ouvrage :

M. Brion

Projet privé - autres

LE LAURÉAT

Architecte :

MDW Architecture / H+G Architects

Maître d'ouvrage :

Delhaize Group

Projet :

rue de Fragnée, 51

Il s'agit d'une véritable nouvelle philosophie d'intégration d'une surface commerciale dans le tissu urbain central et de surcroît en intérieur d'îlot. Le jury note particulièrement les relations entre les espaces intérieurs et extérieurs, la conception à l'échelle de l'îlot, le maintien du passage piéton au travers de ce dernier, les détails de conception qui confèrent une certaine poésie au projet.



©Séverin Malaud



©Séverin Malaud



CATÉGORIE 3 : Projet public

rue de Burenville et rue Panade

Projet d'une maison de jeunes, articulé sur l'interpénétration de 2 volumes, l'un habillé de briques de teinte foncée (salle polyvalente) et l'autre, à tendance plus contemporaine, habillé de panneaux de fibres de couleur.



Architecte :

B.A.U.C. Josse et Timmermans sc sprl

Maître d'ouvrage :

Ville de Liège

La Batte, 25

Rénovation et transformation d'un immeuble en vue de créer les bureaux de l'agence locale pour l'emploi. Une attention particulière a été portée sur les aménagements intérieurs, mais également sur les techniques les plus performantes en termes d'écologie tout en gardant la pureté et l'idée du concept de base.



Architecte :

Atelier d'Architecture
Emmanuel Grandmaison sprl

Maître d'ouvrage :

ALPEM TS asbl

CATÉGORIE 3 : Projet public

boulevard du Rectorat, 15

Le bâtiment d'accueil de l'Université de Liège conjugue ouverture, relation à l'extérieur, dialogue et signal fort. Il affiche un caractère unitaire clairement visible, ancré au sol, ouvert vers l'extérieur. Son gabarit le rend visible depuis l'accès au site du Sart Tilman.



Architecte :

Atelier Chora

Maître d'ouvrage :

Université de Liège

place Joseph Willem, 1

Restauration et rénovation complète de l'ancienne Maison communale de Chênée incluant l'aménagement d'un commissariat, d'une antenne communale et de locaux pour le Centre culturel.



Architecte :

AUPa sprl

Maître d'ouvrage :

Ville de Liège

place des Guillemins

L'esplanade a été voulue comme un espace polyvalent et flexible. En plus d'assurer la fonction de lieu de rassemblement, le site se présente surtout comme un carrefour de circulations multimodales avec toutes les conditions contemporaines d'efficacité et de sécurité. L'équilibre entre le végétal, le minéral et l'eau est subtilement arbitré.



Architecte :

Dethier Architectures

Maître d'ouvrage :

SDLG

Avenue de l'Hôpital, 1

Réalisation d'un poste d'accueil avancé au CHU du Sart Tilman. Le projet vient s'inscrire dans la grande verrière classée. Conçue comme un «meublier»; cette intervention minimaliste dans le respect de l'atmosphère emplit d'un caractère extraordinaire et monumental se justifie par sa fonction première de rassurer et informer le visiteur.



Architecte :

Bureau d'études du Département technique du CHU - Monsieur Henrard

Maître d'ouvrage :

CHU Liège

CATÉGORIE 3 : Projet public

rue Saint-Léonard, 163



Architecte :
Olivier Fourneau Architectes
Maître d'ouvrage :
Ville de Liège

rue Saint-Léonard, 44

Cet ancien immeuble d'habitations dispose d'une visibilité remarquable. Cette position stratégique sera mise à profit en valorisant le pignon rendu aveugle par l'utilisation de celui-ci comme une nouvelle façade favorablement orientée. Un mur végétal y marquera l'entrée du quartier. Le projet propose en outre la rénovation de deux logements destinés à de grandes familles.



Architecte :
Faidherbe & Pinto architectes sc sprl
Maître d'ouvrage :
Ville de Liège

rue Hullos et rue Saint-Laurent

Le nouveau parc public Ste-Agathe s'étend sur 1 ha à l'emplacement des jardins de l'ancien hospice. Le projet s'est fondé sur l'existant pour en faire un lieu répondant aux aspirations des habitants : vieux murs de clôture, déclivité (20 m), arbres ou massifs boisés ont été conjugués avec des éléments d'un langage contemporain pour ménager des parcours, des espaces de jeux, un jardin collectif, un havre de nature, des lieux où se retrouver.



Architecte :

Ville de Liège

Maître d'ouvrage :

Ville de Liège

rue Ernest Solvay, 1

Ce bâtiment, abritant les services d'Infrabel, se compose de deux ailes : une, à front de voirie, l'autre parallèle aux voies ferrées. La cour intérieure végétalisée prodigue de la lumière. Le traitement particulier des ébrasements et des fuseaux métalliques de soubassement offre de multiples perceptions.



Architecte :

Canevas

Maître d'ouvrage :

Infrabel Liège

CATÉGORIE 3 : Projet public

rue Morinval

Recomposition d'un morceau de quartier pour affirmer sa centralité et redonner une identité forte. Un jardin public a été créé qui a servi de levier pour apporter du sens aux espaces publics existants (modification de la limite des cours de récréation de l'école, mise en valeur du patrimoine naturel et recomposition du carrefour).



Architecte :
Pigeon Ochej Paysage
Maître d'ouvrage :
Ville de Liège

rue Souverain Pont et rue Lombard

Travaux de restructuration, réhabilitation et restauration d'un immeuble classé en logements et commerces. Requalification d'immeubles patrimoniaux en logements publics de qualité; Assainissement d'un îlot urbain et rétablissement des cours intérieures. Impulsion d'une nouvelle dynamique commerciale.



Architecte :
AC&T
Maître d'ouvrage :
Ville de Liège

quais de Meuse - N671/N617

Les quais de Meuse sont requalifiés en boulevard urbain entre le pont de Fragnée et l'Évêché. Cet aménagement se traduit par un boulevard avec une berme centrale plantée, bordé de parcage et de trottoirs, des carrefours aux rues de la ville vers le fleuve, des espaces généreux pour cyclistes et piétons, une promenade paysagère le long de la Meuse. Le projet prend en compte les futures lignes de tram et l'esplanade des Guillemins.



Architecte :

Greisch - Canevas - Corajoud

Maître d'ouvrage :

SPW Routes Liège

Projet public

Architecte :

Ville de Liège

Maître d'ouvrage :

Ville de Liège

Projet :

Parc Saint-Agathe, rue Hullos et rue Saint-Laurent

LE LAURÉAT

Le jury rappelle l'importance de créer ce type d'espace dans la ville d'aujourd'hui. L'espace intègre les modes d'appropriation attendus, des jeux, des lieux d'échanges et de relations. Le choix des matériaux (béton et acier) est pertinent. Le projet se fait l'écho d'une qualité d'aménagement, on sent transparaître la participation des riverains et représente une réelle plus-value au quartier.

C'est un vrai parc pour y vivre, s'y promener, s'y reposer, y jouer. Il n'est pas qu'un espace de contemplation. La qualité des jeux pour enfants, sans être de type industriel et courant est mise en avant par l'assemblée. Le budget a été utilisé à bon escient en excluant tout signe péremptoire ou démonstratif.



CATÉGORIE 4 : Microarchitecture

rue des Clarisses, 16

En repartant de la large baie existante du rez-de-chaussée nous avons redessiné un ensemble de châssis contemporain intégrant une vitrine avec accès au nouveau commerce et un accès différencié aux logements. Cet ouvrage intègre 2 interfaces distinctes avec l'espace public.



Auteur de projet :

Lorigami Architecture - Delecour Éléonore

Maître d'ouvrage :

Aline Rome

rue Puits-en-Sock, 138

Rénovation d'un commerce et création d'un logement à l'étage, rénovation de la façade et création d'une nouvelle vitrine.



Auteur de projet :

Catherine Piscart

Maître d'ouvrage :

Catherine Piscart

CATÉGORIE 4 : Microarchitecture

rue de la Commune, 30

Restauration en état d'origine d'une façade Art Nouveau comprenant la reconstruction des consoles de la corniche, un nettoyage léger de la maçonnerie et des pierres de taille, une remise en peinture des menuiseries et de la porte d'entrée, une restauration des ferronneries du rez-de-chaussée et du balcon, une restauration et mise en place des boîtes aux lettres chromées.



Auteur de projet :

Gustave et Yves Liégeois

Maître d'ouvrage :

Patrick Italiano

rue sur les Moulins, 4

Réalisation d'un escalier avec meubles attenants dans une maison d'habitation. Le maître de l'ouvrage a vécu pendant 17 ans avec un escalier provisoire. C'est pourquoi il voulait conserver une partie de cet escalier (limons métalliques), de nouvelles marches et des meubles de rangement autour de l'escalier.



Auteur de projet :

Rémi Winand et Zoé Feront

Maître d'ouvrage :

Feront-Thomas

rue Saint Gilles, 100

Rénovation d'une façade classée (arch. REGISTER).



Auteur de projet :

Herze

Maître d'ouvrage :

Gridelet

rue des Wallons, 266

Maison bourgeoise de 1954, anciennement en briques peintes blanches et châssis en chêne. La façade a été isolée avec finition crépi blanc et menuiseries aluminium anthracite. Les détails architectoniques sont bardés de cassettes de zinc anthracite (oriel, corniches, barbacanes). Le tout forme un équilibre noir/blanc contrasté et harmonieux et intégré dans son environnement.



Auteur de projet :

Morant-Denis

Maître d'ouvrage :

Morant-Denis

CATÉGORIE 4 : Microarchitecture

boulevard de la Sauvenière, 180

Ravalement total de la façade ancienne du N°180 (pharmacie) en mettant en évidence les éléments en pierre de taille. Nouvelle toiture après désamiantage, nouvelle corniche et nouveaux châssis. Nouveau lettrage pour la «Pharmacie du Boulevard»).



Auteur de projet :

Green Architecture & Design sprl

Maître d'ouvrage :

Pharmaciens Unis sprl

rue des Houblonnières, 4

Remplacement à l'identique des châssis en chêne d'une maison de 1928.



Auteur de projet :

Léon Mornard

Maître d'ouvrage :

Gianluca Dequecker

rue Daussoigne-Méhul, 13

Remplacement à l'identique des portes et châssis en bois d'une maison unifamiliale mitoyenne datée de 1931. Le profil et les reliefs du châssis, la division des ouvrants et l'organisation des petits-bois sur les impostes ont été respectés. Un ton sombre a été choisi pour créer un contraste avec les tonalités de la façade.



Auteur de projet :

Menuiserie Coene

Maître d'ouvrage :

Philippe Lheureux

rue Bois l'Évêque, 10

Restauration du sgraffite situé dans l'imposte de la porte d'entrée de cet immeuble de 1906. L'état de dégradation avancé du sgraffite situé en façade et son état sanitaire instable ont orienté le traitement vers une restitution fidèle dans la technique originale sur un support assaini, après étude approfondie et dépose précautionneuse des fragments originaux.



Auteur de projet :

Célia Deroanne

Maître d'ouvrage :

Anne-Françoise Schmitz

CATÉGORIE 4 : Microarchitecture

rue Étienne Soubre, 9

Rénovation de la façade à rue : nettoyage des parements et remplacement de la menuiserie par des châssis redessinés.



Auteur de projet :

Francis Creusen

Maître d'ouvrage :

Francis Creusen

Architecte :

Lorigami Architecture - Delecour Éléonore

Maître d'ouvrage :

Aline Rome

Projet :

rue des Clarisses, 16

LE LAURÉAT

Le jury souligne la qualité de l'intervention en regard de la situation initiale en relevant l'intérêt de la création d'un accès indépendant aux étages et l'animation de la rue que cette nouvelle façade accroît. Le jury est convaincu qu'une réalisation de cette qualité participera à la dynamisation de son environnement tout entier en créant un bénéfique effet « boule de neige ».



Mention accessibilité

Architecte :

Greisch - Canevas - Corajoud

Maître d'ouvrage :

SPW Routes Liège

Projet :

quais de Meuse - N617/N671

Le jury a particulièrement apprécié le revêtement de sol roulant ainsi que l'amélioration des cheminements et des liaisons sur 3km avec la création de cheminements courts vers les quais et le parc de la Boverie.

Il a également relevé la plus-value apportée par les nouveaux systèmes de feux lumineux pour les personnes non-voyantes, plus solides et donc plus pérennes.

Plusieurs détails doivent encore faire l'objet d'amélioration d'ici la finalisation de ce vaste chantier dans le cadre duquel la dimension «accessibilité» a donc été judicieusement prise en considération.

Le budget a été utilisé à bon escient en excluant tout signe péremptoire ou démonstratif.



Situation avant travaux



Situation après travaux

LES CHÂSSIS, Guide des bonnes pratiques (dossier technique)

La qualité des fenêtres, portes d'entrée et portes de garage est un paramètre essentiel pour la qualité de vie à l'intérieur de l'habitation. Ces éléments jouent aussi un rôle considérable pour la beauté des façades et la qualité du paysage urbain.

Le remplacement des châssis est en effet une intervention coûteuse, et vous risqueriez d'investir à perte si les solutions adoptées ne correspondent pas à vos besoins. De mauvais choix techniques et esthétiques peuvent en effet dénaturer la qualité des façades et diminuer la valeur de votre bien.

Après la brochure générale 'embellir sa façade' et le guide consacré aux 'devantures commerciales', ce nouveau guide vise à vous aider dans le choix de la solution la plus judicieuse.

DISPONIBLE A L'ACCUEIL DU DÉPARTEMENT DE L'URBANISME



Vous voulez construire, rénover, isoler, aménager, embellir votre maison ?

Vous vous intéressez au développement de votre ville ?

Vous vous posez des questions par rapport à l'impact d'un projet ?

Nous vous accueillons, vous informons et vous conseillons dans votre réflexion et vos démarches administratives.

Ilot Saint-Georges, 4^e étage
La Batte 10, B-4000 Liège

Lundi : 9h-12h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 14h-17h

Jeudi : fermé

Vendredi : 9h-12h

Possibilité de rendez-vous

Ville de Liège

En partenariat avec :



Avec le soutien de :

